



hth SUPER KLÉRAL

Application

Non moussant, **hth Super Kléral** constitue le traitement d'appoint idéal quel que soit le désinfectant employé comme traitement de base (chlore, brome, P.H.M.B...). **hth Super Kléral** permet d'optimiser le traitement de l'eau afin de la rendre parfaite du point de vue esthétique.

hth Super Kléral, administré en traitement préventif, assure une lutte permanente contre les nuisances engendrées par les phénomènes indésirables les plus fréquents :

- Prolifération des algues.
- Tendance de l'eau à entartrer (TH, températures élevées...).
- Présence d'ions métalliques (fer, cuivre, manganèse).

Dans tous les cas, l'action peut être préventive (conseillé) ou curative à condition d'adapter le dosage à l'ampleur du problème constaté.

Caractéristiques

- Non moussant aux dosages recommandés en piscine.
- Effet clarifiant très prononcé.
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Compatible, à l'état dilué, avec les désinfectants et auxiliaires de traitement employés en piscine.
- Également compatible avec le P.H.M.B.
- Recommandé en association avec les oxydants (synergie).
- Efficace quel que soit le pH de l'eau traitée.
- Ne modifie pas le pH de l'eau.
- Conservation prolongée du produit concentré sous réserve de stockage à une température inférieure à 40°C.

Mode d'emploi

hth Super Kléral est compatible avec l'ensemble des produits de traitement et des types de revêtements en usage dans le domaine du traitement des eaux de piscine.

Dans tous les cas, **hth Super Kléral** doit être versé dans le bassin directement, filtration en marche :

- **Préventifs** : 1/2 litres par tranche de 25 m³ tous les 15 jours.
- **Curatif** : 1 à 2 litres par tranche de 25 m³ suivant la quantité d'algues à éliminer.

NOTA 1 : en cas de forte affluence de baigneurs, de températures élevées ou de pluies abondantes, augmenter le dosage.

NOTA 2 : la disparition des dépôts de tartre est progressive et ne se constate effectivement qu'au bout d'une quinzaine de jours. Au fur à mesure, le revêtement et les équipements en contact avec l'eau traitée doivent perdre petit à petit de leur rugosité.

NOTA 3 : la disparition des tâches métalliques s'effectue par séquestration des ions métalliques responsables du problème. Celle-ci est progressive et ne se constate effectivement qu'au bout d'une quinzaine de jours voire plus longtemps.

Composition

Contient du chlorure d'ammonium quaternaire sous forme

Sécurité



N – Dangereux
pour l'environnement



Xi - Irritant

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé et l'environnement ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

